

COMMUNIQUE DE PRESSE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Mende, le 12 septembre 2023

Les élections sénatoriales se dérouleront le **dimanche 24 septembre** prochain.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par le biais d'un **collège électoral**. La Lozère doit élire **un sénateur**.

Le collège électoral est constitué dans notre département de **358 grands électeurs** : les **deux parlementaires**, les **26 conseillers départementaux**, les **deux conseillers régionaux** et **328 délégués communaux**, élus le 9 juin dernier par tous les conseils municipaux.

La préfecture de la Lozère est chargée d'organiser le scrutin, qui se déroulera dans ses locaux du faubourg Montbel à partir de 8h30. Il s'agit d'un **scrutin majoritaire à deux tours**.

Le **premier tour** se déroulera le **24 septembre à 8h30** et se **clôturera à 11 h**. Si aucun candidat ne recueille la majorité absolue des suffrages exprimés lors du premier tour, un second tour sera nécessaire. Dans ce cas, les candidats décidés à se présenter au second tour auront **jusqu'à 15h pour déposer leur candidature**.

Le **scrutin de second tour** sera ouvert de **15h30 à 17h30**.

Le taux de participation puis les résultats de chaque tour seront communiqués par la préfecture au plus tôt après les dépouillements des votes.

Liste des candidats aux élections sénatoriales

La période de dépôt des candidatures du premier tour s'est achevée vendredi dernier 8 septembre 2023 à 18 heures.

Les **4 candidatures** déposées se sont avérées valides. La liste des candidats a été arrêtée comme suit par le Préfet :

Serge GAYSSOT	Remplaçante : Thérèse MARESCAUX
Guylène PANTEL	Remplaçant : Francis CHABALIER
Alain ASTRUC	Remplaçante : Sophie FAURÉ-HERVÉ
Michelle JACQUES	Remplaçant : Frédéric FÉCÉ

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 04 66 49 60 56 / 06 74 57 49 65
Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr
Service départemental de la communication interministérielle

2 rue de la Rovère
48005 Mende CEDEX